



**Province de Québec, le 6 juillet 2015**  
**Municipalité La Rédemption.**

Lundi, le 6 juillet 2015 se tenait à 20H00 au Centre municipal Viateur Labonté la séance ordinaire du conseil municipal de La Rédemption

Étaient présents, monsieur Hervé Lavoie, maire, mesdames les conseillères : Madeleine Perreault, Patricia Lavoie ainsi que messieurs les conseillers Michaël Langlois, Simon-Yvan Caron et Jean-Yves Deschênes.

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.  
Madame Sylvie Tremblay, secrétaire trésorière adjointe, était aussi présente.

**1-2. 15-117 Ouverture de la séance**

Monsieur le maire ouvre la séance par un moment de silence et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il est proposé par madame Patricia Lavoie et résolu à l'unanimité, l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item «Affaires nouvelles ouvert».

---

**Maire**

---

**Sec. trés. adj.**



**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA RÉDEMPTION**  
**Lundi 6 juillet 2015 à 20h00**  
**au Centre Municipal Viateur Labonté**

**SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

1. Prière ou pensée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1er juin 2015
4. Acceptation des comptes
- 5- Correspondance
- 6- Entente municipale St-Moïse et La Rédemption sur redistribution des sommes perçus des redevances sur carrières et sablières pour 2015 + mandater maire et secrétaire à signer l'entente.
- 7- Nomination d'un maire suppléant
- 8- Fauchage de fossé: engagement
- 9- MRC: Demande d'appui au remplacement du Programme de développement régional et forestier
- 10-MRC: Demande d'appui à la création d'un programme de soutien à la récolte en forêt privée
- 11-Formation espace clos
- 12-Réseau Québécois de villes et villages en santé: cotisation annuelle 50\$
- 13-Nouveaux horizons: demande achat de hotte
14. Fête de l'agneau: demande de commandite
- 15-Dérogation mineure: construction d'un garage 150,03m2 X 7,62m de hauteur, Steeve Soucy
- 16- Emploi été
- 17-Offre d'achat terrain face à l'église
- 18-MRC: Facturation formation officier non urbain mai 2015, René Bérubé et Nathalie Soucy: 2141,75\$
- 19-LVM: Honoraires professionnels Réfection rang 8, traitement de surface: 6323,63\$
- 20-Mention: Entente signée par M. Jean-Marc Bélanger le 1er juillet 2015. Objet: Projet de construction d'un accès public sur le lot 64 rang IX Massé).
- 21-Projet lot 48B-P (Zénon Soucy)

22-AFFAIRES NOUVELLES :

- a)
- b)
- c)

23- PÉRIODE DE QUESTIONS :

24. FERMETURE DE L 'ASSEMBLÉE.

SYLVIE TREMBLAY, SEC.ADJ.

**PENSÉE DU MOIS**

"CHOISIS UN TRAVAIL QUE TU AIMES ET TU N'AURAS PAS À TRAVAILLER  
UN SEUL JOUR DE TA VIE" CONFUCIUS



3. **15-118** **Lecture et adoption du procès-verbal**

Étant donné que chacun des membres du Conseil ont reçu la copie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 1er juin, la secrétaire adjointe demande une dispense de lecture de celle-ci. Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire.

\_\_\_\_\_

**Maire**

\_\_\_\_\_

**Sec. très. adj.**

4. **15-119** **Acceptation des comptes**

Après la lecture des comptes du mois, sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron, appuyée à l'unanimité, les comptes au montant de 44 343,90\$ plus l'ajout de la facture de Mme Gisèle Hallé reçu après la fermeture, 1525\$ pour un total de 45 868,90\$ sont acceptés.

\_\_\_\_\_

**Maire**

\_\_\_\_\_

**Sec. très. adj.**

5. **Correspondance**

6. **15-120** **Entente municipalité St-Moïse et la Rédemption**

Sur proposition de madame Madeleine Perreault, appuyée à l'unanimité le conseil de la municipalité de La Rédemption nomme comme signataire de l'entente avec la municipalité de Saint-Moïse, monsieur Hervé Lavoie, maire et Sylvie Tremblay, sec. très. adj.. Cette entente consiste à un partage de 70% des sommes perçues, selon le règlement des carrières et sablières pour les camions provenant du site BNE 31 127 exploité par Les constructions Jalbert et Pelletier de Saint-Gabriel et un partage de 40% des sommes perçues, selon le règlement des carrières et sablières pour les camions provenant du site de la Coopérative des Producteurs de chaux du Bas St-Laurent qui transitent sur le territoire de La Rédemption. La municipalité de St-Moïse s'engage à percevoir des droits à savoir 0,55\$ la tonne métrique pour les substances extraites assujetties à la carrière de chaux, située sur son territoire. L'entente est d'une durée d'un an, du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

\_\_\_\_\_

**Maire**

\_\_\_\_\_

**Sec. très. adj.**

7. **15-121** **Nomination d'un maire suppléant**

Sur proposition de madame Madeleine Perreault, appuyée à l'unanimité le conseil de la municipalité de La Rédemption nomme comme maire suppléant de juillet à décembre 2015 monsieur Jean-Yves Deschênes.

\_\_\_\_\_

**Maire**

\_\_\_\_\_

**Sec. très. adj.**

8. **15-122** **Fauchage de fossé**  
Sur proposition de monsieur Jean-Yves Deschênes, appuyée à l'unanimité, le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise à ce que ce soit le même entrepreneur que l'an passé, soit Ferme Vallée, qui fasse le fauchage des abords de chemin.

---

Maire

---

Sec. très. adj

9. **MRC: demande d'appui au remplacement Programme développement régional et forestier**  
Point reporté. Manque d'informations.

10. **15-123** **MRC: demande d'appui à la création d'un programme de soutien à la récolte en forêt privée**

CONSIDÉRANT QUE le Programme de création d'emplois en forêt est aboli et que ce programme injectait 5 millions de dollars annuellement dans l'aménagement de la forêt privée bas-laurentienne;

CONSIDÉRANT QUE ce programme permettait de soutenir dans notre région plus de 200 emplois et de retombées économiques de l'ordre de 35 millions de dollars par année;

CONSIDÉRANT QUE le forêt privée représente près de 50% de la superficie forestière de la région et qu'elle constitue un levier économique majeur pour la région et les communautés rurales;

CONSIDÉRANT QUE les bois issus de la forêt privée sont cruciaux pour résoudre les problématiques d'approvisionnement des usines de transformation de la région;

CONSIDÉRANT QUE le potentiel d'éclaircie commerciale est élevé en forêt privée, que la réalisation de ces éclaircies serait de nature à générer des volumes supplémentaires pour l'industrie de la transformation et que les budgets d'aménagement en forêt privée sont insuffisants pour réaliser tout ce potentiel;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation des éclaircies commerciales ferait fructifier les centaines de millions de dollars déjà investis en forêt privée sous la forme de plantations et d'éclaircies pré commerciales de peuplements naturels;

CONSIDÉRANT QUE les partenaires régionaux de la forêt privée ont adopté un *Projet d'avenir pour la forêt privée bas-laurentienne*, que ce projet vise notamment à augmenter de façon significative la mise en marché des bois de la forêt privée et à soutenir l'approvisionnement de l'industrie de transformation régionale pour accroître la création de richesses provenant des territoires forestiers privés de la région;

**POUR CES MOTIFS:**

Il est proposé par monsieur Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité que la MRC de La Mitis donne son appui à la démarche entreprise par les acteurs de la forêt du Bas Saint-Laurent demandant à M. Laurent Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs afin que soit affecté le 5 millions de dollars du *Programme de création d'emplois* à un *programme de soutien à la récolte* visant notamment à réaliser le potentiel d'éclaircie commerciale en forêt privée.

---

Maire

---

Sec. très. adj.

11. **15-124** **Formation espace clos**  
Sur proposition de monsieur Jean-Yves Deschênes, appuyée à l'unanimité, le conseil de la municipalité de La Rédemption s'offre à être la ville hôte pour que soit donné la formation espace clos à l'automne et à y inscrire quelques travailleurs de la municipalité à qui ce cours pourrait être utile.
- 
- Maire** **Sec. très. adj.**
12. **15-125** **Réseau québécois de villes et villages en santé**  
Sur proposition de madame Patricia Lavoie, appuyée à l'unanimité, le conseil de la municipalité de La Rédemption accepte de payer la cotisation annuelle de 50\$
- 
- Maire** **Sec. très. adj.**
13. **15-126** **Nouveaux horizons**  
Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron, appuyée à l'unanimité, le conseil de la municipalité de La Rédemption demande de déposer le Projet Nouveaux horizons pour achat et rénovation concernant la grande salle municipale en demandant le maximum du projet soit 25 000\$
- 
- Maire** **Sec. très. adj.**
14. **15-127** **Fête de l'agneau**  
Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité le conseil de la municipalité de La Rédemption verse un montant de 100\$ de commandite pour la fête de l'agneau dans la Mitis. Nous devenons ainsi partenaires "SOUTIEN".
- 
- Maire** **Sec. très. adj.**
15. **15-128** **Dérogação mineure**  
Sur proposition de monsieur Michaël Langlois et appuyée à l'unanimité le conseil municipal donne son accord pour la construction d'un garage 150,03m<sup>2</sup> X 7,62m de hauteur sur la propriété de Steve Soucy située au 1 rue Coop de La Rédemption malgré le refus du conseil d'urbanisme qui considèrerait que le bâtiment aurait de trop grandes dimensions dans le cœur du village.
- 
- Maire** **Sec. très. adj.**
16. **Emploi d'été**  
Information: Pas reçu de noms pour prendre l'emploi d'été.
17. **15-129** **Offre d'achat terrain face à l'église**  
Sur proposition de madame Madeleine Perreault et appuyée par les conseillers présents, excepté M. Michaël Langlois qui est en désaccord, le conseil de la municipalité de La Rédemption offre un montant de 8000\$ payable sur 4 ans (2000\$ / an) et ce, sans échange de services, à La Fabrique de La Rédemption. Demande que la Fabrique s'occupe de la localisation du terrain si celle-ci n'a pas été faite.
- 
- Maire** **Sec. très.adj.**
18. **15-130** **MRC**  
Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron, appuyée à l'unanimité, le conseil municipal accepte de payer la facture de 2141,75\$ pour formation officier non urbain suivi en mai 2015 au Cégep de Rimouski. Les deux officiers sont René Bérubé et Nathalie Soucy.
- 
- Maire** **Sec. très.adj.**

19. **15-131** **LVM**  
Sur proposition de madame Patricia Lavoie, appuyée à l'unanimité, le conseil municipal accepte de payer la facture de 6323,63\$ pour honoraires professionnels réfection rang 8 fait en juin 2015.

---

**Maire**

---

**Sec. très.adj.**

20. **Mention**  
Entente signée par M. Jean-Marc Bélanger le 1er juillet 2015. Objet: Projet de construction d'un accès public sur le lot 64 rang IX Massé.

21. **Projet lot 48B-P**  
Information: projet refusé par le conseil d'urbanisme.

22. **AFFAIRES NOUVELLES:**

- a) **15-132** **Réforme Cadastrale**  
Sur proposition de madame Madeleine Perreault et résolu à l'unanimité le conseil de la municipalité de La Rédemption choisit de nommer "Route Massé" le chemin à partir de M. Serge Lévesque jusqu'au village de La Rédemption. Le nom de la Rue Soucy demeure inchangée. Par contre Rue Soucy se poursuit jusqu'au coin du rang 4.

---

**Maire**

---

**Sec. très.adj.**

- b) **15-133** **Chemin du Lac- Deschênes et Chemin Cyprien- Chassé**  
Sur proposition de monsieur Jean-Yves Deschênes et résolu à l'unanimité par le conseil de la municipalité de La Rédemption d'accepter tel ,que désormais "Détour Melucq" situé autour du 20P et 21P route Melucq devient "Chemin Cyprien- Chassé" et le chemin d'accès au lot 47-1 à 47-8 et des lot 48A-1 à 48A-12 du rang 6 canton de Massé donnant accès au lac Deschênes devient "Chemin du Lac- Deschênes" suite à la réponse de la Commission de la toponymie.

---

**Maire**

---

**Sec. très.adj.**

23. **Période de questions**

24. **15-134** **Fermeture de l'assemblée**

Après la période de questions, il est proposé par monsieur Michaël Langlois la fermeture de l'assemblée à 20 heures 55 minutes.

---

**Hervé Lavoie,**  
**Maire**

---

**Sylvie Tremblay,**  
**Sec. très. adj.**



